

Point Brucellose : 5^{ème} foyer en province de Namur

03/05/2012

Suite aux foyers de brucellose détectés en mars et en avril 2012 dans les provinces de Namur et de Flandre orientale, l'Agence alimentaire a réalisé un screening « brucellose » systématique de toutes les exploitations laitières. 8.500 échantillons de lait de tank ont été analysés. Il n'y a aucun risque pour le consommateur car le traitement thermique du lait, tel que réalisé dans les laiteries, permet d'éliminer la Brucella.

Ce screening a mis en évidence une cinquième exploitation atteinte par la brucellose en province de Namur. Tous les bovins seront abattus.

Actuellement 85% des 500 exploitations de contact des 4 premiers foyers ont reçu un premier bilan favorable. Les enquêtes épidémiologiques sur base de ce nouveau foyer détermineront de nouvelles exploitations ayant eu un contact direct ou indirect et qui seront mises sous surveillance.